

Dominique

Ratifications: 0

1. Source d'Information

Réponse à l'enquête	Oui	Date de réception: 10.10.2002
Complété par	Ministère des affaires légales, de l'immigration et du travail, Division de l'immigration et du travail	
Langue originale	Anglais	
Liste des documents reçus	-	

2. Questions 1-15 – Part I – Informations Supplémentaires

Conventions de l'OIT			Législation Nationale
Q.	Titres	Mots clés	Instruments
Politique nationale relative à la SST			
1	Politique nationale	Politiques visant des secteurs d'activité économique spécifiques	Le texte final est en cours de traitement.
2	Examen périodique	Mécanismes d'examen périodique	Le Comité consultatif et de conseil national sur la sécurité dans l'emploi (article 7 de la Loi sur la sécurité dans l'emploi, Chapitre 90:08 des Lois de la Dominique ¹) – composition multipartite.
Champ d'application			
3.	Branches d'activité économique	Exclusions en partie ou en totalité	-
		G. Autres branches	Toutes les Institutions du Gouvernement
4.	Risques professionnels	E. Produits chimiques	Pas précisé dans la législation pertinente
		F. Substances et agents cancérigènes	Pas spécifié mais en termes généraux
		G. Amiante	Pas spécifié mais en termes généraux
		H. Benzène et produits du benzène	Pas spécifié mais en termes généraux
		I. Céruse (plomb)	Pas spécifié mais en termes généraux
5.	Catégories spécifiques des travailleurs	A. Jeunes travailleurs	Pas spécifié mais en termes généraux
		B. Travailleurs âgés	Pas spécifié
		C. Travailleurs temporaires et saisonniers	Pas spécifié
		D. Travailleurs migrants	Pas spécifié
		E. Travailleurs handicapés	Pas spécifié
		F. Travailleurs du secteur public	Pas spécifié
		G. Travailleurs des coopératives de production	Pas spécifié

¹ LEGOSH reference: CIS 89-1; NATLEX reference: DMA-1983-L-42864

Conventions de l'OIT			Législation Nationale	
Q.	Titres	Mots clés		Instruments
		H.	Travailleurs indépendants	Pas spécifié
6.	Distinctions spécifiques entre hommes et femmes			Articles 8, 10, 11 et 12 des Règles sur les fabriques et les machines (législation subsidiaire) Loi sur la sécurité dans l'emploi, Chapitre 90 :08 des Lois de la Dominique.
Mesures de prévention et de protection				
7.	Règles et mesures techniques	L.	Aménagement du temps de travail	A l'exclusion des périodes de repos
Structures, mécanismes et mesures organisationnels				
8.	Infrastructures	B.	Systèmes d'inspection	Ressources inadéquates
10.	Application au niveau national	... par des moyens autres que de la législation et de la réglementation		Les Accords industriels peuvent inclure des dispositions relatives aux examens médicaux périodiques et/ou des projets de participation de groupe à l'assurance maladie.

3. Questions 16-28 - Part II

Promotion			
16	Ces objectifs peuvent être atteints tout d'abord au moyen d'activités promotionnelles dans les médias locaux de masse et ensuite par l'établissement et l'institutionnalisation de comités de travail/sécurité appropriés sur les différents ateliers à l'intérieur de chaque établissement /milieu de travail ; enfin, en engageant le mécanisme tripartite existant, à la fois de l'IRAC et du Comité consultatif et de conseil national sur la sécurité dans l'emploi dans une discussion avec les décideurs politiques afin que la nécessité de promouvoir la législation existante devienne un intérêt national.		
Normes			
17	A	Utilisées comme guides lors de la formulation de la législation et de la pratique nationales	Informations non disponibles pour le moment
	B	Intention d'utilisation pour établir une législation et une pratique nationales	Il existe une possibilité
18	Intention d'entamer des procédures de ratification		Pas pour le moment
19	A	Articles spécifiques constituant un obstacle à la ratification	Manque de ressources pour donner effet aux instruments sur la ratification.
	B	Autres obstacles à la ratification	
	C	Mesures qui devraient être prises dans le but de surmonter ou éliminer ces obstacles	
20	Préoccupations en matière de SST qui devraient faire l'objet d'une nouvelle action normative		-
Recueils de Directives Pratiques			
21	Intention d'utiliser		Informations non disponibles pour le moment
22	Préoccupations en matière de SST qui devraient faire l'objet de nouveaux Recueils de directives pratiques		Aucune
Coopération Technique			
23	A	Formulation d'une politique	-
	B	Réforme de la législation	-
	C	Prise de conscience et actions de mobilisation	-
	D	Infrastructures nationales	-
	E	Services d'inspection	-
	F	Gestion et diffusion des informations	-
	G	Collecte et traitement des données	-
	H	Renforcement des capacités d'action des organisations d'employeurs et de travailleurs	-
	I	Développement des liens et des réseaux entre les institutions, organismes et organisations nationales	-
	J	Santé et bien-être	-

	K	Problèmes relatifs à la SST pour lesquels des distinctions spécifiques entre hommes et femmes doivent être prises en compte	-
	L	Autres domaines	-
24		Manières dont le BIT pourrait améliorer ses activités de coopération technique dans ce domaine	Financement et mise en œuvre d'une série de formations à ce sujet et de séminaires/groupes de travail nationaux de sensibilisation.
Information			
25		Moyens par lesquels le BIT pourrait améliorer ses activités concernant la collecte, le traitement, la mise à jour, la diffusion, et la mise à disposition du public d'informations relatives à la SST	Assurer le financement nécessaire à l'acquisition de moyens de technologie électronique pour les installer dans les Départements du travail et ainsi faciliter l'accès public.

4. Préparation de l'enquête

Question			Oui/Non	Précisions sur le processus
26	A	Les organisations les plus représentatives des employeurs ont-elles été consultées lors de cette préparation	Oui	Communications téléphoniques et écrites.
	B	Les organisations les plus représentatives des travailleurs ont-elles été consultées lors de cette préparation	Oui	
	C	Des ministères autres que le ministère responsable dans le domaine de travail ont-ils été consultés	Oui	
27	A	Les organisations d'employeurs ont-elles fait des commentaires sur cette enquête	Oui	
	B	les organisations de travailleurs ont-elles fait des commentaires sur cette enquête	Oui	
	C	Ces commentaires ont-ils été pris en compte lors de l'élaboration des réponses à cette enquête	Oui	
28	Liste des organisations d'employeurs et de travailleurs auxquelles une copie de l'enquête a été envoyée	Organisations d'employeurs et de travailleurs Fédération des employeurs dominiquais Association dominiquaine des enseignants Syndicat de Dominique Syndicat unifié des travailleurs de Dominique Syndicat du service public de Dominique Syndicat national des travailleurs Syndicat des travailleurs du front de mer et assimilés Départements gouvernementaux Division de la santé publique et environnementale Division de l'incendie et de l'ambulance Division de la planification physique Sécurité sociale dominiquaine Association de l'Industrie et du commerce de Dominique Dominica Coconut Product Ltd.		